



Enquête sur l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur et la recherche

Le SNESUP-FSU considère la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination, comme une priorité. Ces maux gangrènent les sociétés démocratiques, ils méritent toute notre attention autant comme citoyen·nes que comme enseignant·es et chercheur·ses, mais une attention à la hauteur de l'enjeu qu'ils représentent.

La direction générale de la recherche et de l'innovation a demandé aux président·es d'université, par un courrier du 18 novembre 2025, de relayer auprès des personnels et des étudiant·es de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) un questionnaire présenté comme « une enquête nationale sur l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur et la recherche » menée par une équipe de chercheur·ses du CEVIPOF. Force est de constater que cette enquête se révèle être un sondage d'opinion commandé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Espace à l'IFOP, dont la médiocrité de sa construction ne saurait souffrir la comparaison avec un réel travail scientifique. Ce questionnaire pêche tout à la fois par la confusion des sujets abordés, l'orientation des réponses souhaitées – une fois de plus à charge de l'institution – et l'illégalité du questionnement des agent·es de la fonction publique par leur autorité de tutelle sur leurs convictions politiques et religieuses qui plus est sans garantie réelle d'anonymat. Le SNESUP-FSU dénonce un mécanisme ouvrant de plus la possibilité de cartographier politiquement ou idéologiquement le paysage de l'ESR.

M. le Ministre, vous invoquez souvent la neutralité à mauvais escient. En l'espèce, cette enquête contrevient à la nécessaire neutralité de l'institution, à la neutralité du service public : un principe qui rend possible et même souhaitable, l'organisation de débats de discussions sur tous les sujets à même de préoccuper les universitaires et les étudiant·es.

Le SNESUP condamne avec la plus grande fermeté le procédé utilisé et exige que le ministre renonce à la passation de ce questionnaire.

Le SNESUP appelle les président·es d'université à ne pas se faire les courroies de transmission du ministère et à ne pas diffuser ce sondage.

Le SNESUP demande aux collègues de refuser de participer à ce qui se révèle être une mascarade scientifique au service d'objectifs politiques à peine voilés.

Paris, le 23 novembre 2025